

Madame, Monsieur,

Loire Forez agglomération organise de nouvelles séances d'information sur le compostage et la gestion des déchets verts dès le mois de septembre 2023.

Voici un tableau récapitulatif des séances à venir :

Date	Commune	Horaire
15-sept	Montbrison	14h
16-sept	Montbrison	10h
16-sept	Montbrison	14h
21-sept	Estivareilles	18h
03-oct	Sainte Agathe la Bouteresse	18h
10-oct	Précieux	18h
28-oct	Saint Just Saint Rambert	10h
07-nov	Vêtré sur Anzon	18h
16-nov	Prolong	18h
22-nov	Montbrison	14h
02-déc	Banson	10h
05-déc	Saint Georges Haute Ville	18h

Ces séances ont pour objectifs d'apporter des renseignements et des bonnes pratiques aux habitants sur les techniques du compostage et de gestion des déchets verts via le broyage et le paillage. Nous profitons aussi de ces échanges pour rappeler les consignes de tri des déchets et transmettre des astuces zéro déchet.

Ces séances d'information sont **gratuites** et **ouvertes à tous les habitants du territoire**.

Les usagers peuvent **assister à la séance de leur choix après inscription** : <https://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/compostage/>

À l'issue de ces séances, Loire Forez agglomération propose la vente de composteurs à tarif préférentiel (financement de plus de 50 % du prix).

Le matériel est à réceptionner le jour même.

Il n'y a **pas d'obligation d'achat** pour assister à la formation.

À la suite d'une forte demande des habitants du territoire au printemps 2023, les séances de cet automne sont ouvertes à un nombre de participants plus important qu'habituellement.

Afin d'assurer une bonne organisation de la séance et la sécurité de chacun, il est demandé aux usagers de **s'inscrire via le site internet de Loire Forez**.

Nous vous demandons de bien insister sur ce point en communiquant auprès des habitants de vos communes.

Sans inscription au préalable, l'accès à la séance pourra leur être refusé.

S'ils rencontrent des difficultés d'accès à Internet, ils peuvent téléphoner au numéro vert : 0 800 881 024.

Une **pièce d'identité**, un **justificatif de domicile** et un **paiement par chèque** à l'ordre du Trésor public seront demandés pour tout achat.

Nous vous ferons parvenir prochainement des documents de communication (si vous souhaitez un nombre précis d'affiches et flyers, merci de nous l'indiquer).

N'hésitez pas à relayer l'information dans vos communes !

1 sur 2

18/07/2023, 08:52

Ne vous inquiétez pas, ce message a été envoyé par un système automatisé. Pour toute question, contactez-nous à service.client@loireforez.fr ou au 04 26 24 70 03. <https://www.loireforez.fr/AppData/Rnaming/Thunder...>

Monsieur Pierre Giraud, vice-président délégué à la gestion et à la valorisation déchets



Delphine Foyet
Assistante de la direction environnement et économie circulaire
Tél. 04 26 24 70 03

17 boulevard de la préfecture - CS 30211
42605 MONTBRISON cedex
www.loireforez.fr